

# RECENSION DE LIVRE

par **Bernard Gazier**

professeur émérite à l'université Paris 1

---

Commons, J. R. (1934),  
*L'Économie institutionnelle. Sa place dans l'économie politique*,  
Édition de Jean-Jacques Gislain et Bruno Théret (2024), Paris :  
Classiques Garnier, ISBN 978-2-406-15217-0, 2 volumes, 2020 p.

---

Première traduction en français de l'ouvrage majeur de John Rodgers Commons (1862-1945), *Institutional Economics. Its Place in Political Economy* (1934), cette somme ne vient pas seulement réparer une injustice avec près de cent ans de retard, elle entend mettre en évidence son actualité au XXI<sup>e</sup> siècle.

À cette fin, le texte lui-même, de près de 1000 pages, est complété par un ensemble de présentations et d'études complémentaires auxquelles s'ajoutent bibliographies et index, d'un volume équivalent. Mille pages de Commons et mille pages de commentaires ! Les deux « éditeurs » (au sens anglais du terme) de Commons, Jean-Jacques Gislain et Bruno Théret, semblent avoir voulu défier la capacité d'absorption du lecteur.

À la lecture toutefois cet effort commun des « éditeurs » et du lecteur prend la forme d'un investissement, certes massif et exigeant, dans la compréhension non seulement des fondements de l'économie telle qu'elle se pratique aujourd'hui, mais aussi dans la recherche d'un monde plus juste et mieux contrôlé collectivement.

Le livre commence par retracer la genèse de la traduction elle-même, qui s'est avérée comme on l'imagine ardue et a mobilisé un collectif d'une vingtaine de spécialistes durant 15 ans de labeur, avant d'être reprise et homogénéisée par nos deux « éditeurs ». Il se poursuit par une introduction très fournie (plus de 300 pages), puis le texte

lui-même. Les compléments finaux sont d'abord une biographie politico-intellectuelle de Commons, signée par Jean-Jacques Gislain (240 pages), et une étude comparative : Commons face à Polanyi et à... Proudhon signée par Bruno Théret (170 pages). Les deux volumes de cette édition offrent ainsi au moins quatre ouvrages en un : le texte de Commons lui-même ; une synthèse sur ses concepts et son actualité ; une étude liant la vie et l'action de Commons à son œuvre, et un travail conceptuel comparatif de « désenclavement » de Commons, celui-ci étant trop souvent perçu comme un auteur américain éloigné des débats européens, notamment français.

Auteur prolifique et réputé difficile à lire, théoricien mais aussi homme d'action et réformateur, Commons a plus de 70 ans lorsqu'il publie *L'Économie institutionnaliste* qui vise à rassembler l'essentiel de sa pensée dans un livre ambitieux se confrontant au savoir de l'économie politique de son temps dans le contexte tourmenté des années 1930. Il y affirme, contre les abstractions individualistes de l'économie néoclassique, la supériorité d'un point de vue centré sur l'action collective et l'action régulatrice du droit prenant en compte et dépassant « les passions et la stupidité » des hommes. Il a déjà publié, une décennie auparavant, un ouvrage important, *Legal Foundations of Capitalism* (1924), qui jette les bases d'un rapprochement entre le droit et l'économie. Une distinction fondamentale est au cœur de son propos : la propriété physique doit être distinguée du droit d'usage, au cours d'une vente par exemple, il convient de bien distinguer la livraison physique et le transfert juridique. Commons invite ainsi à faire de l'économie un savoir liant les hommes entre eux plutôt qu'un savoir liant les hommes aux choses.

Dans *L'Économie institutionnaliste*, il poursuit simultanément deux fils. Le premier est d'ordre méthodologique, privilégiant l'école pragmatiste américaine, et notamment Charles Sanders Peirce (1839-1914) et John Dewey (1859-1952). Le second consiste en une discussion serrée d'histoire de la pensée économique, dialoguant étape par étape avec les grands auteurs de l'économie politique, commençant très en amont par John Locke, passant par Turgot, Quesnay et Hume avant de se confronter longuement à Smith, Ricardo, Malthus (sur lequel il s'appuie), puis Bentham et l'école « hédoniste », etc. Commons consacre de longs développements à des auteurs peu ou pas connus du public français tels que le juriste anglais Sir William Blackstone (1723-1780) et l'économiste et avocat écossais Henry Dunning Macleod (1821-1902), puis engage la discussion avec Marx et Veblen,

et poursuit avec les grands auteurs de la pensée monétaire et macro-économique du début du xx<sup>e</sup> siècle tels que Hawtrey, Wicksell, Irving Fisher (dont il est proche) et Keynes (qu'il discute peu, mais il est vrai que l'ouvrage paraît deux ans avant la publication de la *Théorie générale*).

Nous sommes ainsi face à un texte touffu, porteur de redites fréquentes, mais aussi souvent ironique et, au fond, socratique. La pensée de Commons se déploie en effet en se confrontant à celle d'autres auteurs, plus rarement avec des faits ou des données statistiques. Cette démarche marquée par une volonté pédagogique très ouverte est finalement lourde, parce qu'elle entend embrasser le développement entier de l'économie politique y compris ses erreurs (ou celles que Commons juge telles) tout en isolant et en reformulant ce que Commons juge pertinent.

La variété des domaines abordés est extrême, car l'auteur s'intéresse aussi bien à l'épistémologie, aux fondements psychologiques et « volitionnels » de l'action individuelle qu'aux champs de politique économique dans lesquels il est intervenu : la défense des syndicats, la réforme de l'assurance chômage, les politiques d'*open market* et de stabilisation des prix. Il est bref sur les crises et notamment sur celle de 1929, tout en approuvant les réformes que Roosevelt commence à engager et qu'il a largement inspirées. Il est encore plus bref sur les échanges internationaux.

L'apport principal du livre réside dans l'exposé, fait à plusieurs reprises, des concepts fondamentaux de Commons qui redéfinissent l'objet même de l'économie : la « raisonabilité » qui prend la place de la rationalité optimisatrice trop étroite dans un monde marqué par les conflits et par la multicausalité ; le « *going concern* », processus d'action collective, traduit ici par « groupe actif » et qui s'applique aussi bien à l'entreprise qu'aux partis politiques et à l'État ; la « futurité », orientation vers le futur qui seule permet de comprendre les processus de décision individuel et collectif ; le capital intangible qui vient doubler le capital physique avec non seulement les brevets mais aussi le « *goodwill* », par exemple des collaborations efficaces avec des partenaires ou une position concurrentielle favorable ; les trois transactions : de marchandage, de direction, de répartition. Celles-ci sont décortiquées dans leur simplicité apparente et leur complexité réelle, permettant de rentrer dans la compréhension de l'échange, de la production au sein des entreprises, et des décisions publiques de taxation-redistribution.

Il en résulte une perspective politique d'apprentissage permanent, effectué notamment par les tribunaux tranchant les litiges marchands et financiers. Commons situe d'emblée son analyse dans le cadre de la *common law* britannique puis américaine, laquelle autorise, à l'opposé du droit romain déductif, une évolution progressive au sein de principes généraux définis largement. La place des tribunaux et notamment de la Cour suprême américaine est ainsi centrale dans la pensée de Commons : procédant par essais et erreurs, évoluant lentement, ces institutions sont à ses yeux la clé de voûte du « vivre ensemble » au sein du capitalisme.

Assumant et illustrant son activisme réformateur, Commons se déclare en définitive partisan d'un « capitalisme raisonnable » face aux doctrines et révolutions communistes et fascistes. Il constate que les initiatives coopératives prises à la base par les producteurs eux-mêmes sont vouées à l'échec à moins d'aboutir au choix d'un leader et il estime que le pluralisme démocratique, certes violemment mis à l'épreuve dans les années 1930, est la seule solution viable pour les pays qui refusent la dictature rouge ou brune.

Les deux études complémentaires écrites par Jean-Jacques Gislain et Bruno Théret jettent un éclairage renouvelé sur Commons, sa trace et son héritage. La première propose une biographie politico-intellectuelle contextualisée, cernant les multiples facettes d'une vie exceptionnellement remplie et mettant en évidence, d'abord, une série de succès. Fils d'un imprimeur quaker modeste, John Commons connaît tôt l'intégration dans le milieu universitaire américain. Il aura de nombreux disciples. Il exerce une influence durable sur plusieurs hommes politiques de premier plan, notamment dans le cadre de l'État du Wisconsin, alors considéré comme un laboratoire d'innovation institutionnelle. Proche des syndicats américains et notamment de Samuel Gompers, il est directement ou indirectement à l'origine de plusieurs réformes majeures de politique sociale et de politique monétaire et bancaire. Il sera même considéré comme le « grand-père » du New Deal. Ces succès et cette influence durable vont toutefois de pair avec plusieurs zones d'ombre apparues progressivement. Sur le plan personnel, Commons est sujet à plusieurs dépressions et subit une série de deuils familiaux. Son grand œuvre arrive à un moment où la « science économique » formalisée, keynésienne et néoclassique, commence à s'affirmer au sein de la communauté académique nord-américaine, d'où une réception mitigée voire hostile, la plupart des

commentateurs prenant prétexte de sa forme touffue pour mettre en cause un fond jugé confus. Jean-Jacques Gislain montre de surcroît un mélange de rivalités, de malentendus et de réticences, persistant bien après la disparition de Commons que suit de peu la marginalisation académique de l'« ancien » institutionnalisme dont il est, avec Thorstein Veblen (1857-1929), la figure tutélaire. Veblen, dont le radicalisme a inspiré une bonne part des « institutionnalistes » nord-américains, se montre ainsi peu désireux d'accorder sa juste place à Commons, actant une division de la communauté « institutionnaliste » dans la polémique avec le courant « mainstream » dont les traces perdurent aujourd'hui encore.

C'est à un exercice original que se livre enfin Bruno Théret pour persuader le lecteur francophone de l'actualité et de la pertinence de la pensée de Commons. Il compare d'abord sa pensée avec celle de Karl Polanyi (1886-1964) dont *La Grande transformation* (1944) a connu un succès retentissant et durable, en France mais aussi partout dans le monde. Il montre que sur les points fondamentaux de la compréhension de l'activité économique et de son évolution, Commons dépasse par anticipation la pensée de Polanyi. En particulier, Commons n'a pas besoin de postuler des « marchandises fictives » ni le « désencastrement » pour analyser le processus de marchandisation du monde (y compris du droit) et proposer des contrepoids, ces derniers étant largement communs à Polanyi, Commons et Dewey : un socialisme mutuelliste, fédéral et démocratique.

La seconde partie de l'étude de Bruno Théret est quant à elle provocatrice. Elle consiste en effet à rapprocher Polanyi et Commons de Proudhon (1809-1865), auteur bien antérieur et... souvent critiqué voire récusé par Commons ! Le rapprochement est méthodologique : il porte notamment sur les conditions autorisant le recours à la pensée dialectique en économie et dans les sciences sociales. Celle-ci, comme on sait, a été illustrée au début du XIX<sup>e</sup> siècle par le philosophe idéaliste allemand Hegel, pour être ensuite « remise sur ses pieds » dans la version matérialiste de Marx. Proudhon a été marqué par l'hégélianisme, et ses premiers travaux ont fait l'objet de critiques virulentes de Marx dans *Misère de la philosophie* (1847). Mais il existe une version « déshégélianisée » du Proudhon tardif, qui n'a pas été connue de Commons, et Bruno Théret montre qu'elle permet beaucoup de rapprochements non seulement avec la pensée (évolutive elle aussi) de Commons mais avec celle du fondateur du pragmatisme américain,

Peirce. Il met ainsi au jour une convergence méthodologique entre des pensées que l'on a l'habitude de considérer séparément de part et d'autre de l'Atlantique et qui affrontent le défi de réfléchir aux conflits et aux changements de manière ternaire et dialectique : ces auteurs entendent débarrasser la triade « thèse, antithèse, synthèse » de ses penchants indûment totalisants et gardent une démarche ouverte.

Nul doute que cette édition française de *L'Économie institutionnaliste* sera vite considérée comme un ouvrage de référence. D'abord, elle donne accès, avec rigueur, au texte majeur d'un auteur majeur mais trop méconnu. Ensuite, les commentaires de Jean-Jacques Gislain et Bruno Théret ouvrent une multitude de chemins pour les chercheurs et chercheuses soucieux de faire avancer le dialogue difficile et sans cesse à reprendre entre l'économie et les autres sciences sociales.